

COMMUNIQUÉ DE PRESSE POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

GROUPE KDA ANNONCE LA CLÔTURE D'UN PLACEMENT PRIVÉ

Thetford Mines, Québec – 29 mai 2025 – Groupe KDA inc. (TSXV : KDA) (« **KDA** » ou la « **Société** »), leader en solutions technologiques innovantes destinées aux professionnels de la santé, a le plaisir d'annoncer la clôture d'un placement privé auprès d'investisseurs qualifiés totalisant 8 800 000 unités (les « **Unités** ») au prix de 0.25 \$ par Unité pour un montant total de 2 200 000 \$ (le « **Placement privé** »).

Chaque Unité est composée d'une action de catégorie A de KDA (« **Action ordinaire** ») et d'un bon de souscription d'achat d'Action ordinaire (un « **Bon de souscription** »). Chaque Bon de souscription permet d'acheter une Action ordinaire additionnelle au prix de 0.35 \$ pour une période de 24 mois se terminant le 29 mai 2027.

Tous les titres émis dans le cadre du Placement privé sont assujettis à une période de détention obligatoire de quatre (4) mois et un jour expirant le 30 septembre 2025, conformément à la réglementation applicable en matière de valeurs mobilières.

La Société prévoit utiliser le produit du financement pour son fonds de roulement et ses frais généraux. Aucun honoraire d'intermédiation ni commission ne sont payables dans le cadre du Placement privé.

Le Placement privé a été effectué en vertu des dispenses de prospectus des lois sur les valeurs mobilières applicables et est assujéti à l'approbation finale de la Bourse de croissance TSX.

Marc Lemieux, un dirigeant et administrateur de la Société, a acheté 80 000 Unités pour une contrepartie totale de 20 000 \$. Marc Lemieux est ci-après désigné comme l'« **Initié** ».

L'Initié est considéré comme une « *personne apparentée* » et un « *initié* » de la Société aux fins des lois sur les valeurs mobilières et des règles boursières applicables. La souscription et l'émission d'Unités par l'Initié constituent une opération avec une personne apparentée, mais est dispensée des exigences d'évaluation officielle et d'approbation des porteurs minoritaires du Règlement 61-101 *sur les mesures de protection des porteurs minoritaires lors d'opérations particulières*, étant donné que ni la juste valeur marchande des Actions ordinaires et des Bons de souscription émis à l'Initié, ni la contrepartie payée par cet Initie, ne dépassent 25 % de la capitalisation boursière de la Société.

À PROPOS DU GROUPE KDA

Groupe KDA est un leader en innovations technologiques et de solutions spécialisées en logiciel (SaaS – Software as a service) pour le marché des professionnels de la santé. KDA est une société qui offre des produits de qualité et possède une expertise respectée par les différents acteurs du secteur pharmaceutique et médical. Les produits technologiques développés par KDA ont comme objectifs, entre autres, l'accélération de la transformation numérique des soins de santé, et sont disponibles pour le marché canadien et international. Des informations supplémentaires sur la Société sont disponibles au www.groupkda.com et sur SEDAR+ au www.sedarplus.ca.

MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent communiqué concernant Groupe KDA contient des énoncés prospectifs. Les déclarations prospectives sont généralement identifiées par les mots hypothèse, but, orientation, objectif, perspective, stratégie, cible et autres expressions similaires. Les mots viser, anticiper, croire, prévoir, s'attendre à, projeter, estimer, avoir l'intention de, planifier, rechercher et s'efforcer de même que l'emploi du futur ou du conditionnel ainsi que de mots et d'expressions similaires dénotent généralement des déclarations prospectives. De par leur nature, les énoncés prospectifs requièrent que nous fassions des estimations et des hypothèses et que nous exprimions des opinions basées sur les conditions actuelles et les développements anticipés, de même que d'autres facteurs que la direction estime appropriés dans les circonstances. Ces estimations, opinions et hypothèses sont nécessairement assujetties de façon inhérente à des incertitudes et à des risques importants, notamment sur les plans commercial, économique et concurrentiel, et sont, en tant que telles, susceptibles de changer. Groupe KDA ne peut garantir que ces estimations, opinions et hypothèses s'avéreront.

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence du présent communiqué.

RENSEIGNEMENTS

Marc Lemieux, Chef de la direction
514 622-7370
info@groupkda.com